



Port du casque pour les cyclistes

Par **pascal meynier**, le **04/07/2008** à **10:57**

PORT DU CASQUE POUR LES CYCLISTES

J'attire votre attention sur un projet récent de la sécurité et de la circulation routières de rendre obligatoire le port du casque pour les cyclistes de moins de 14 ans, voire 18 ans. Cette proposition est mal perçue chez les professionnels et les associations de ce secteur. Que dit la loi, le code de la route, à propos du port du casque pour les cyclistes, nombreux dans l'île de ré par exemple l'été.

Par **JamesEraser**, le **04/07/2008** à **12:50**

[citation]sur un projet récent[/citation]

Vous venez de répondre à la question. S'agissant d'un projet, il n'y a aucune obligation au port de casque par les cyclistes.

[citation]Cette proposition est mal perçue chez les professionnels et les associations de ce secteur[/citation]

Beaucoup changeront d'avis après un trauma crânien résultant d'une chute.

Il est bien dommage, alors que les risques sont évidents au regard de cas concrets, que certains persistent à ne pas vouloir se prémunir de telles conséquences.

Experatooment

Par **Tisuisse**, le **05/07/2008** à **16:47**

Ben si vous faites partie des professionnels ou des membres d'association de 2 roues", vous n'ignorez pas que, en cas de chute de vélo, les parties du corps les plus exposées sont les genoux, les coudes et la... TETE. Vous ne pensez pas que cela vaut le coup de les protéger ?

Par **JamesEraser**, le **06/07/2008** à **10:05**

[citation]et la... TETE. Vous ne pensez pas que cela vaut le coup de les protéger ?[/citation]
Ma réponse va bien évidemment dans le sens de votre remarque. Je suis concerné puisque motard.

Pour ce qui est des blessures aux membres, même si elles engendrent un coût, elle ne se situent pas dans les zones vitales. Quoique, avec les barrières d'autoroute affûtées comme des lames de rasoir.....

La priorité serait bien sûr de protéger la tête puisqu'il s'agit du centre névralgique du corps humain sans lequel, la vie ne se maintient plus.

Mais comme vous n'êtes pas sans le savoir, avant la promulgation d'une loi, sa pertinence est longuement débattue. Dans ce cas de figure, je ne saisi pas trop le sens du débat puisqu'il s'agit tout simplement de protéger la vie.

Experatooment